

Assemblée générale d'ESS France : réélection de Jérôme Saddier à la présidence, intégration des CRESS et engagement d'ESS France dans la construction de l'après-crise.

Réélection de Jérôme Saddier à la présidence d'ESS France

Jeudi 25 juin, dans le cadre de son Assemblée générale, Jérôme Saddier, vice-président délégué du Crédit Coopératif, a été réélu président d'ESS France, aux côtés d'un conseil d'administration et d'un bureau renouvelés dans le cadre d'une refonte de l'organisation statutaire applicable au 1er juillet. Président depuis le 1er janvier 2019, son premier mandat a été consacré principalement au rapprochement entre ESS France et le CNCRESS (Conseil National des CRESS) afin de donner une place plus importante aux territoires dans une organisation unique de représentation de l'ESS.

Nouveaux statuts : les CRESS intègrent ESS France

Grâce à une remise à plat des statuts d'ESS France, les CRESS seront à partir du 1er juillet membres à part entière d'ESS France auprès des organisations statutaires représentant les différentes familles d'entreprises de l'ESS (au sens de l'article 1 de la loi de 2014) ainsi que des organisations transversales impliquées dans l'ESS.

Cette gouvernance s'est également élargie à deux nouvelles structures ayant rejoint ESS France au cours du dernier mandat : le COORACE et l'Association des Directeurs des Organismes de Mutualité Francophone (ADOM).

Avec l'ambition de renforcer leur plaidoyer et d'assurer une cohérence forte entre les acteurs nationaux et territoriaux, les nouvelles missions d'ESS France, telles que dévolues selon ses nouveaux statuts, sont :

- D'organiser le dialogue entre ses membres ;
- De représenter les intérêts de l'économie sociale et solidaire auprès des pouvoirs publics et institutions français, européens et internationaux, auprès des partenaires économiques et sociaux et auprès d'organisations professionnelles ;
- De promouvoir et défendre les valeurs, intérêts et spécificités de l'économie sociale et solidaire, de participer aux concertations impliquant les forces vives de la nation, au plan national, européen et international ;
- De soutenir, d'animer, de coordonner et de valoriser le réseau des Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) et de consolider, au niveau national, les données économiques et les données qualitatives reçues par celles-ci ;
- D'aider au développement et à la structuration du réseau des CRESS, dans le respect de la subsidiarité et d'être garante du respect des règles communes que se donnent les CRESS ;
- De représenter et défendre les intérêts des CRESS au niveau national, sur la base de positions et de propositions élaborées par ces dernières.



Un projet politique ambitieux pour porter l'après-crise

Cette assemblée générale traduit selon Jérôme Saddier « un nouveau départ pour ESS France, qui doit permettre de construire une organisation collective efficace au service d'un projet politique ambitieux pour l'ESS. La crise que nous sommes en train de traverser montre que notre économie et les normes auxquelles elle répond sont pour partie dépassées. Il faut repenser en profondeur notre modèle économique, social et démocratique. Si l'ESS n'en constitue pas à elle seule la solution, elle constitue cependant un point d'appui déterminant pour les réponses aux changements qui doivent être entrepris et que nous allons porter ».

Retrouvez la biographie de Jérôme Saddier : <https://www.ess-france.org/membres/jerome-saddier>

Contact presse :

Lucie Gras, Déléguée Générale d'ESS France 06 74 32 54 94 l.gras@ess-france.org